Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel:

- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du
couple en consultation.
(Petit rappel, femme =); homme = , si l'individu est atteint le symbole est plein, sinon le symbole
est vide)

Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel:

- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du couple en consultation.



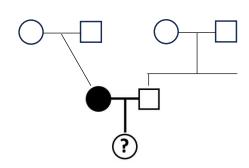
Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel:

- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du couple en consultation.



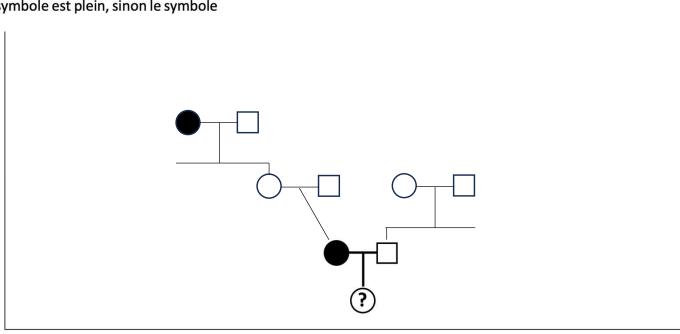
Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel:

- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du couple en consultation.



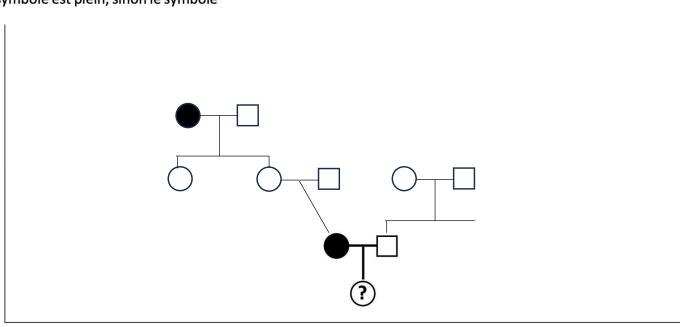
Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel:

- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du couple en consultation.



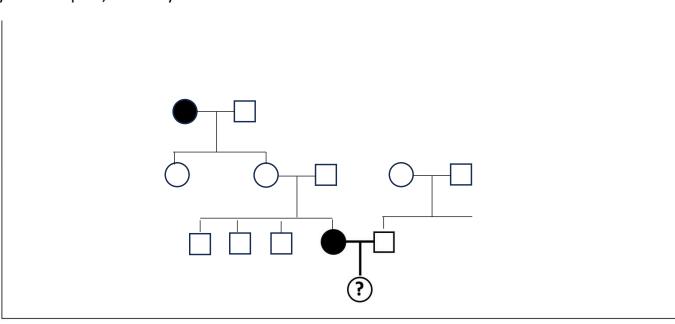
Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel:

- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du couple en consultation.



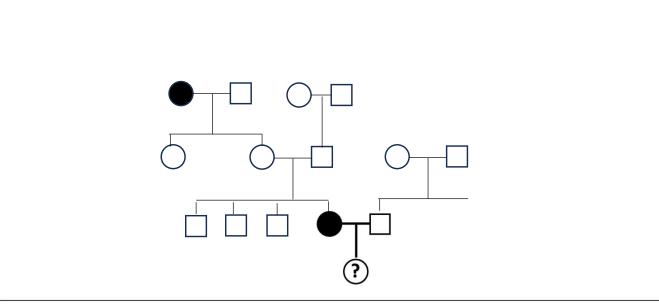
Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel:

- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du couple en consultation.



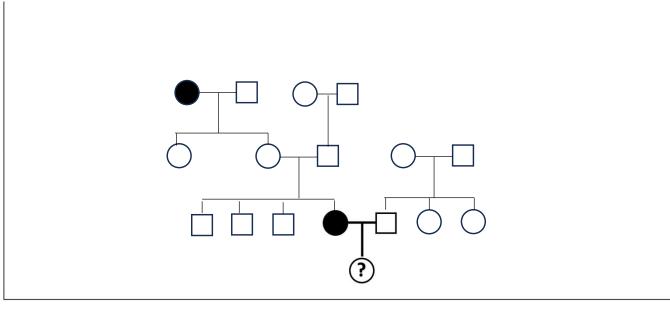
Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel:

- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du couple en consultation.



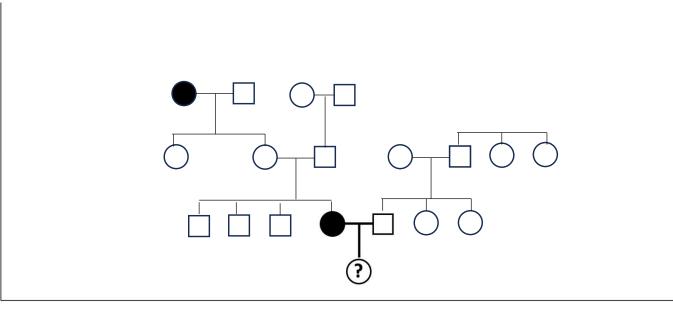
Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel :

- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du couple en consultation.



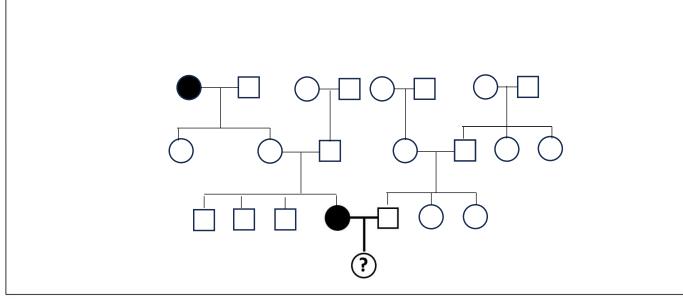
Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel :

- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du couple en consultation.



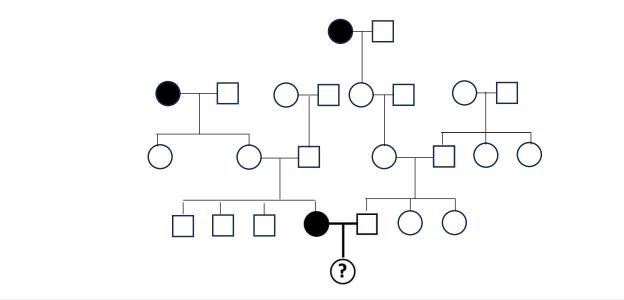
Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel:

- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du couple en consultation.



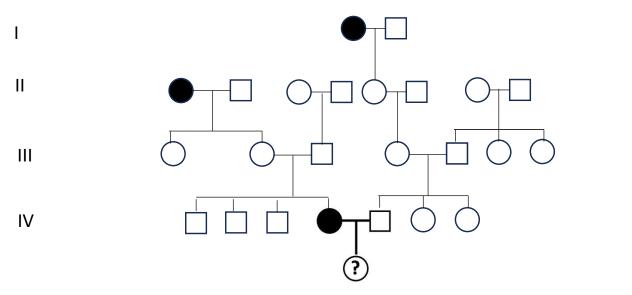
Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel:

- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du couple en consultation.



Côté maternel:

- La femme du couple est atteinte de cette pathologie et est enceinte d'une petite fille.
- Aucun des parents du couple ni membres des fratries des parents du couple ne sont atteints par cette pathologie.
- La grand-mère maternelle de la femme était atteinte.
- Cette grand-mère a eu deux filles non atteintes.
- Une de ces deux filles est la mère de la femme du couple et elle a également donné naissance à trois garçons, les frères de la femme du couple, dont aucun n'est atteint.

Côté paternel:

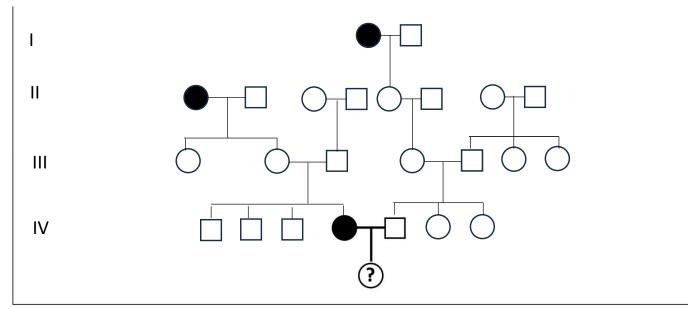
- L'homme du couple n'est pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Son père n'était pas atteint, ni ses deux sœurs.
- Aucun de ses grands-parents n'étaient atteints.
- Seule la grand-mère maternelle de sa mère, donc l'arrière-grand-mère de l'homme du couple, était atteinte de ce côté de la famille.

Question 1- En fonction des informations qui vous sont fournies établissez l'arbre généalogique du couple en consultation.

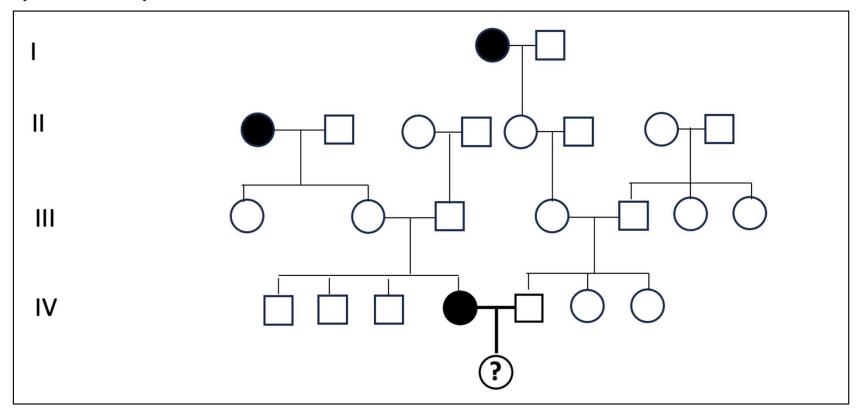
(Petit rappel, femme = ; homme = , si l'individu est atteint le symbole est plein, sinon le symbole est vide)

Grille: 10 points

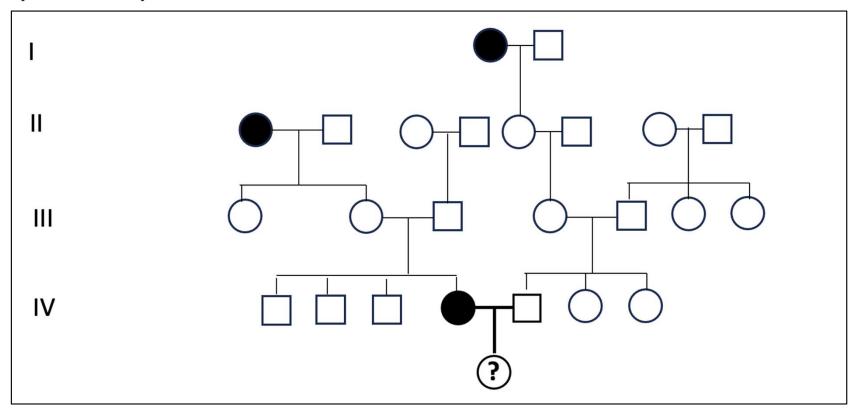
- 1 point par indication (9 points)
- 1 point pour la numérotation



Question 2 – Indiquez le mode de transmission héréditaire. Seules les justifications permettront de prendre la réponse en compte.

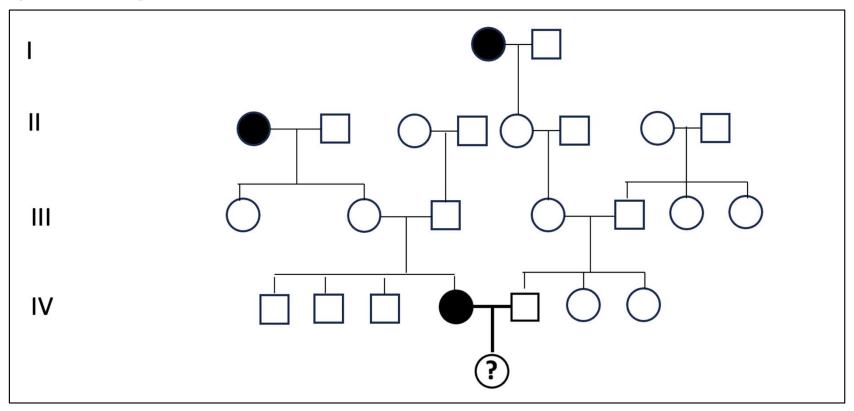


Question 2 – Indiquez le mode de transmission héréditaire. Seules les justifications permettront de prendre la réponse en compte.



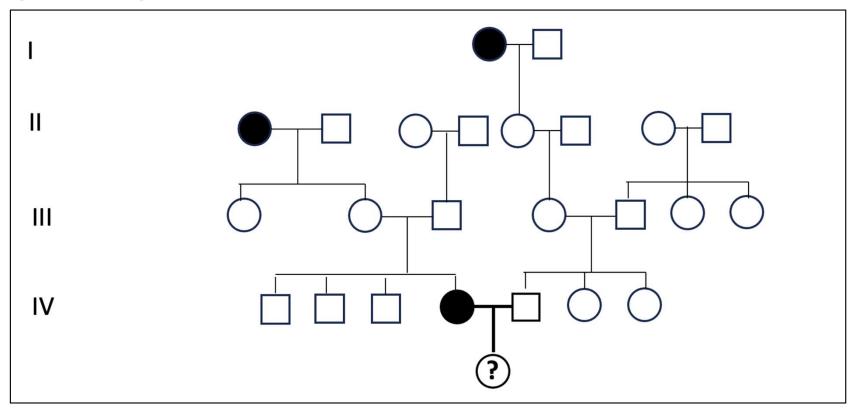
1- Nous observons des individus atteints ayant des parents non atteints. Nous observons des sauts de générations. Le caractère est récessif. (6 points)

Question 2 – Indiquez le mode de transmission héréditaire. Seules les justifications permettront de prendre la réponse en compte.



- 1- Nous observons des individus atteints ayant des parents non atteints. Nous observons des sauts de générations. Le caractère est récessif. (6 points)
- 2- Seules les individus de sexe féminin sont atteints. CEPENDANT, le caractère étant récessif, si la transmission était liée à l'X alors l'individu III-3 devrait être atteint. Ce n'est pas le cas, donc la transmission est autosomale. (7 points)

Question 2 – Indiquez le mode de transmission héréditaire. Seules les justifications permettront de prendre la réponse en compte.



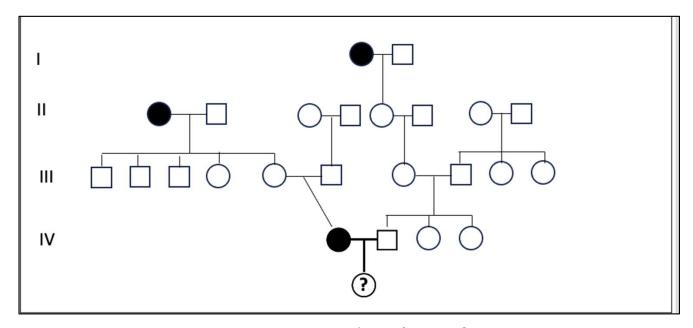
1- Nous observons des individus atteints ayant des parents non atteints. Nous observons des sauts de générations. Le caractère est récessif. (6 points)

2- Seules les individus de sexe féminin sont atteints. CEPENDANT, le caractère étant récessif, si la transmission était liée à l'X alors l'individu III-3 devrait être atteint. Ce n'est pas le cas, donc la transmission est autosomale. (7 points)

Conclusion : Autosomale Récessif (2 points)

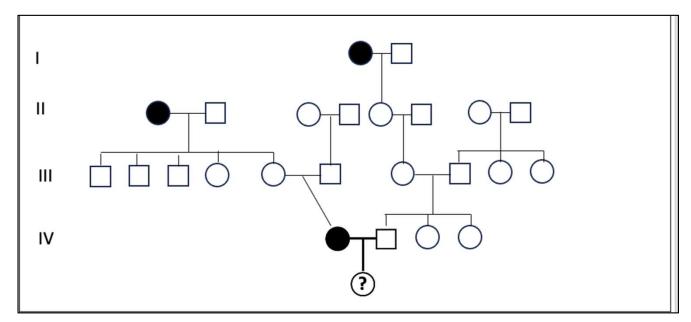
Vous évacuez la transmission mitochondriale car aucun des enfants de II-1 et I-1 ne sont atteints.

Question 3- Quelle est la probabilité pour ce couple d'avoir une petite fille **atteinte** de la même pathologie que sa mère ? Justifiez



Autosomale Récessif

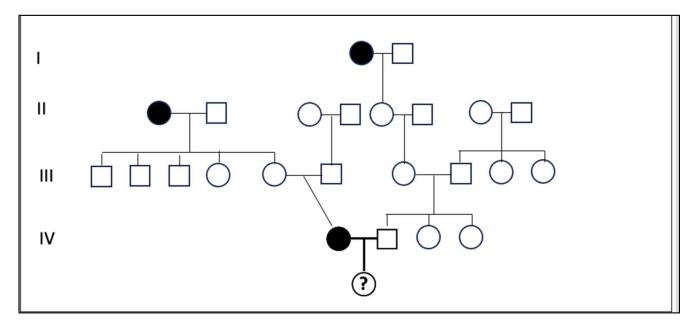
Question 3- Quelle est la probabilité pour ce couple d'avoir une petite fille **atteinte** de la même pathologie que sa mère ? Justifiez



Autosomale Récessif

1- Nous savons que la mère (IV-1) est homozygote, elle transmet avec une probabilité de 1. (5 points)

Question 3- Quelle est la probabilité pour ce couple d'avoir une petite fille **atteinte** de la même pathologie que sa mère ? Justifiez



Autosomale Récessif

1- Nous savons que la mère (IV-1) est homozygote, elle transmet avec une probabilité de 1. (5 points)

2- La question porte donc sur le père :

Son arrière-grand-mère était homozygote, et c'est la seule à priori. N'ayant pas d'autre indice nous partons sur l'hypothèse que les autres individus sont homozygotes sains.

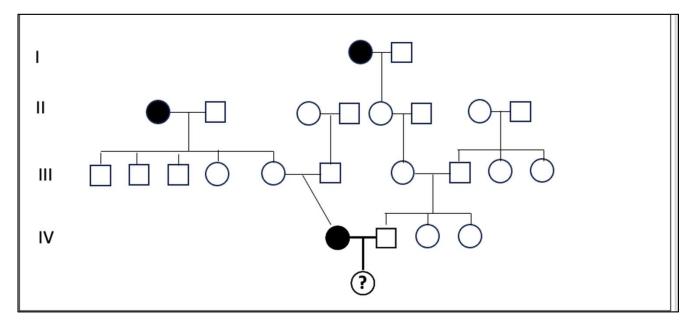
Donc les probabilités d'être hétérozygotes et donc de transmettre sont :

P=1 pour II-5 (2 points)

P=0,5 pour III-7 (2 points)

P= 0,25 pour IV-2 (2 points)

Question 3- Quelle est la probabilité pour ce couple d'avoir une petite fille **atteinte** de la même pathologie que sa mère ? Justifiez



Autosomale Récessif

1- Nous savons que la mère (IV-1) est homozygote, elle transmet avec une probabilité de 1. (5 points)

2- La question porte donc sur le père :

Son arrière-grand-mère était homozygote, et c'est la seule à priori. N'ayant pas d'autre indice nous partons sur l'hypothèse que les autres individus sont homozygotes sains.

Donc les probabilités d'être hétérozygotes et donc de transmettre sont :

P=1 pour II-5 (2 points)

P=0,5 pour III-7 (2 points)

P= 0,25 pour IV-2 (2 points)

Donc la probabilité d'avoir une fille atteinte est 1*(0,25*1/2)=0,125=1/8 (4 points)